

«J'ai jamais frappé les enfants et les personnes âgées» : près du Havre, il fait appel de sa condamnation

Un jeune havrais qui multiplie les condamnations pour violences aggravées nie en bloc vendredi 10 février 2023 avoir frappé les quatre gamins de son ex-compagne.

«Même si leur parole est importante», rappelle Me Jérémy Kalfon, les enfants ont-ils mélangé fantasme et réalité ? -

Par Guillaume LEJEUNE

Publié: 14 Février 2023 à 16h10 Temps de lecture: 3 min

Partage :

Âgé de 27 ans, chemise blanche mais chiffonnée, cheveux courts et pas bien grand, ce Havrais a écopé de douze mois de prison pour, supposément, avoir mis au moins « *une patate* » à l'un des enfants de son ex-copine et étranglé un autre. Sans oublier des pichenettes derrière la tête et des coups de poing derrière le dos, parfois en pleine nuit.

« Les enfants en général ne mentent pas mais là... »

L'Aide sociale à l'enfance puis le maire de [Gonfreville-l'Orcher](#) ont alerté la justice de ces maltraitances sur les gamins âgés de 4 à 10 ans.

Beau-père à l'époque et, vendredi 10 février 2023, dans le box de la chambre des appels correctionnels de Rouen, le prévenu nie toujours tout en bloc : « *Les enfants en général ne mentent pas mais là, il y a des mensonges, je ne les ai jamais frappés ni tiré les oreilles ou les cheveux* ».

Les mêmes avaient fait part au personnel de l'école des violences commises pendant quelques mois en 2021. Il a cependant été relaxé d'une partie des faits reprochés.

Déjà en garde à vue pour tentative d'homicide

Le jeune homme, qui ne vivait pas quotidiennement avec la mère, est lui-même père. Il a désormais changé de crémerie ayant découvert « *la femme de ma vie* ».

« *Je n'avais pas parlé aux policiers car j'étais énervé. [J'étais déjà en garde à vue pour une tentative d'homicide](#)* » requalifiée en violences volontaires aggravées avec arme. Raison pour laquelle il est actuellement détenu jusqu'en juillet 2026.

« *J'ai été violent pour des histoires de quartier mais j'ai jamais frappé des enfants et des personnes âgées. Eux ont été élevés dans un contexte de violences, ils ont habité comme moi à Caucriauville* », commence à s'agacer l'ex-beau-père.

« La violence, c'est son moyen d'expression »

Paie-t-il pour son très lourd casier judiciaire ? « *Même si la mère n'en a que faire de ses enfants, préférant multiplier les liaisons, ils étaient épanouis avant de rencontrer le prévenu. L'équipe éducative a ressenti un mal-être chez eux et ils ont parlé : "À chaque fois, Tonton me tape et il est là tout le temps"* », reprend [l'avocat général Philippe Coindeau](#). *La violence, c'est son moyen d'expression* ». Et de requérir la confirmation.

« Réalité et fantasme »

« *C'est de très loin le pire jugement que j'ai eu à contester, tonne d'emblée [Me Jérémie Kalfon](#) en défense. Les enfants n'ont jamais subi de calvaire domestique ! Ils se sont enfermés dans une sorte de légende collective. Un médecin parle de traces banales. Parfois, [les enfants mélangent réalité et fantasme](#). Je demande la relaxe* ».